



FACTURES CANTINE

publié le 06/11/2019 - mis à jour le 07/11/2019

Madame, Monsieur,

La facture de cantine (avis aux familles) vous est parvenue. Vous pouvez régler par virement, par chèque ou en espèces.

En cas de difficultés pour le règlement, contactez la gestion.

Cordialement

Valérie SICART

Gestionnaire



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.